

LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous
de l'homme nu
qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Congo- France

Révision de la Constitution

DENIS SASSOU N'GUESSO À L'ELYSÉE

2



LE SILENCE DE LA MAJORITÉ INQUIÈTE L'UPADS

Aucune constitution n'est immuable. Mais la révision ou l'abrogation de la loi fondamentale ne doit pas être entreprise pour satisfaire les caprices des certains hommes politiques. C'est la position de l'UPADS qui s'inquiète du silence observé par la majorité...

7

Football

ETOILE DU CONGO, UN MONUMENT EN PÉRIL

12

LES FRUITS DE LA CONCERTATION POLITIQUE DE DOLISIE

3

Journée mondiale de la santé

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE GRATUITE DE DÉPISTAGE DE L'HYPERTENSION ARTERIELLE

8

Conseil départemental de la Cuvette

UNE MOTION DE CARENCE INFLIGÉE AU PRÉSIDENT EMMANUEL AMBENDÉ

2

Les partis du centre saluent les conclusions de Dolisie, l'opposition radicale les rejette

5

Session plénière des Evêques du Congo

LES ANTIVALEURS AU CENTRE DES DÉBATS

11

Lancement du Fespan La beauté et la musique au rendez-vous à Gamboma

10



LE PRÊTE MORT PAR NOYADE SERA INHUMÉ AU CIMETIÈRE CATHOLIQUE DE TSAMBITSO À OYO SELON SA VOLONTÉ

11



Congo- France

DENIS SASSOU N'GUESSO À L'ELYSÉE

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso qui effectue depuis samedi dernier une visite d'Etat à Paris en France aura ce lundi un tête-à-tête à l'Elysée avec son homologue François Hollande. Le président de la République du Congo aura également des entretiens avec des autorités françaises dont des membres du gouvernement, le président de l'assemblée nationale. Denis Sassou N'Guesso rencontrera aussi les hommes d'affaires français, les diplomates africains basés à Paris et la diaspora congolaise.

Pendant son séjour en France, outre le tête-à-tête avec son homologue français, Denis Sassou N'Guesso s'entretiendra avec le président de l'Assemblée nationale française, Claude Bartolone, le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius ainsi qu'avec les ministres de l'intérieur et de la défense Manuel Valls et Jean-Yves Le Drian.

La dernière journée de la visite du chef de l'Etat congolais sera consacrée à la réception de la diaspora congolaise en France. A cette occasion un dîner-débat aura lieu et les revues « *Politique Internationale* » et « *Géopolitique Africaine* » seront en pointe ».

Au cours des entretiens avec les autorités françaises, il ne fait pas de doute que les questions de coopération seront largement évoquées

Relations économiques

La France demeure le premier partenaire économique du Congo, à la fois en tant que premier fournisseur (21% du marché) et premier investisseur. Les exportations françaises à destination du Congo ont repris fortement à partir de 2005 et sont stables depuis 3 ans.

Diversifiées, elles se partagent entre biens d'équipement, biens de consommation (produits pharmaceutiques principalement), biens intermédiaires et produits agro-alimentaires.

Premier créancier, la France supporte l'essentiel de l'effort d'annulation de dettes consenti dans le cadre du Club de Paris. L'accord avec le Club de Paris le 18 mars 2010, après celui conclu en décembre 2008, a permis au Congo de bénéficier de nouvelles annulations de dettes et d'un rééchelonnement tant à titre bilatéral que multilatéral, Brazzaville ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le 19 juillet 2010, 646 millions M€ de dettes ont été annulés.

Plus d'une centaine d'entreprises françaises sont présentes au Congo, dont près de la moitié sont des filiales de groupes. Elles y emploient près de 12 000 salariés dont un millier d'expatriés. Les entreprises françaises suivent de près les projets d'équipement et de mise en concession d'infrastructures, en premier lieu dans les transports. Elles bénéficient de l'antériorité d'une communauté française en croissance. Dans le domaine pétrolier, Total est présent au Congo dans



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et François Hollande

l'exploration-production depuis 1968. Premier opérateur pétrolier du pays, le Groupe a conclu en 2003 un « accord général transactionnel » et lancé une politique volontariste de développement. Cette politique s'est traduite notamment par la mise en production en 2008 du champ de Moho Bilondo, premier développement en offshore profond au Congo, et par la signature le 5 juillet 2012 d'un accord sur l'exploitation du gisement de Moho Nord.

Coopération culturelle, scientifique et technique

Elle s'opère en fonction du document cadre de partenariat signé en mai 2008 à Pointe-Noire pour la période 2008-2012. Trois secteurs ont été choisis : infrastructures, forêts et environnement, éducation et santé.

En outre, la coopération française œuvre à la consolidation de l'Etat de droit (justice, police et gendarmerie), à l'amélioration des conditions de vie des populations (santé publique, coopération éducative et culturelle), au renforcement des structures de l'Etat et des services publics et donne un appui aux initiatives économiques.

L'AFD conduit de nombreux projets : mise en place de programmes d'urgence et octroi, en mars 2005, d'une subvention d'ajustement structurel de 26 M USD ; projet éducatif de 6 M€ accordé en juin 2007 ; signature d'une convention de prêt non souverain de 29 M€ lors de la visite du Président de la République le 26 mars 2009. Cette convention a pour objectif le financement des travaux de mise à niveau du port autonome de

Pointe Noire, en coopération avec la Banque des Etats d'Afrique centrale et la Banque européenne de développement.

Les annulations de dette additionnelles consenties lors de la réunion du Club de Paris du 18 mars 2010 prévoient qu'une partie de cette dette soit annulée sous la forme de contrats de développement et de désendettement (C2D), parachevant le processus d'annulation de la dette du Congo envers la France.

Le premier C2D, couvrant la période 2010-2014, a été signé à Brazzaville le 29 septembre 2010, pour un montant de 80 M€. Il doit permettre de financer des projets de développement pour la réalisation d'infrastructures de transport (route de la Corniche à Brazzaville) et l'assainissement des quartiers environnants, d'apporter un appui au CHU de Brazzaville (gouvernance et organisation de l'établissement), de soutenir des actions de formation des travailleurs sociaux du Ministère des affaires sociales pour soulager les difficultés des populations les plus fragiles.

La coopération militaire, qui a repris en août 2000, est active. Elle s'exprime par la formation et la réorganisation de la gendarmerie et de l'armée, la réhabilitation des hôpitaux militaires, le projet d'une école nationale à vocation régionale (ENVR) « génie-travaux » qui a ouvert en octobre 2009 et accueille les premiers étudiants issus d'autres pays que le Congo depuis septembre 2010.

Guy Moukoko

Conseil départemental de la Cuvette

UNE MOTION DE CARENCE INFLIGÉE AU PRÉSIDENT EMMANUEL AMBENDÉ

Les participants à la 14^{ème} session budgétaire du conseil départemental de la Cuvette qui s'est tenue en mars dernier à Owando ont voté un budget se chiffrant en recettes et dépenses à la somme de trois milliards cinquante cinq millions six cent quatre vingt six mille six cent sept (3 055 686 607) F Cfa. Outre le vote du budget, une motion de carence a été infligée au président Emmanuel Ambendé par les conseillers qui ont pris une recommandation mettant en place une commission chargée de gérer les unités de production du conseil départemental.

Selon cette recommandation, les conseillers « ont purement et simplement constaté une gestion mafieuse par le président du conseil et ses commis des recettes générées par les bus Coaster et Hiace ainsi que le tracteur et la Mercedes benne de transport de sable et de caillasse. » Les conseillers départementaux de la Cuvette ont donné raison au directeur général des marchés publics qui, après avoir visité les chantiers réalisés par

le conseil, avait déploré la gestion de cette structure qui se faisait sans associer les autres membres du bureau. Ils ont également révélé que le conseil départemental de la Cuvette est en cessation de paiement depuis le mois de janvier alors que tous les conseils départementaux du Congo ont payé les salaires et indemnités des agents ainsi que les autres charges obligatoires. Nous publions l'intégralité de cette recommandation adoptée à l'unanimité le 7 mars 2013 à Owando.

Recommandation sur la gestion des biens du domaine privé du Conseil départemental de la Cuvette

- Considérant que la décentralisation, relais gouvernemental de développement local est une réponse noble aux attentes des populations ;

- Considérant que les collectivités locales s'administrent librement par le biais des conseils départementaux ;

- Considérant les règles de l'orthodoxie financière ;

- Considérant les résultats de la commission budget et finances de la 14^{ème} session ordinaire du conseil départemental de la Cuvette tenue du 26 février au 07 Mars 2013 à Owando faisant état de la gestion chaotique des biens du domaine privé du conseil.

Nous, Conseillers Départementaux de la Cuvette, réunis en ces jours, recommandons :

- Le retrait pur et simple et sans délai des acteurs actuels de gestion, auteurs d'une gabegie financière et d'un amateurisme coupable ;

- La mise en place d'une nouvelle équipe dynamique, basée sur la compétence et la moralité ;

- Le retrait de la ligne « achat MERCEDES BENNE » de la DGI 2012 en faveur de la construction de deux maisons locatives à Owando.

Fait à Owando, le 07 mars 2013

Les Conseillers

LES FRUITS DE LA CONCERTATION POLITIQUE DE DOLISIE

Les participants à la concertation politique de Dolisie se sont séparés le 26 Mars dernier à l'issue d'une moisson satisfaisante. Avec le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou, les représentants des différentes formations politiques toutes obédiences confondues, ont, en effet, réussi à accorder leur violon sur l'ensemble des questions essentielles posées sur la table des discussions. Au nombre de ces questions, se trouvent la réalisation à terme d'un recensement administratif devant déterminer le nouveau corps électoral, l'attribution à la commission d'organisation des élections d'un statut permanent et d'autonomie financière et administrative ainsi que le réclamait l'opposition. Principale conséquence possible de cet heureux aboutissement, le report des élections locales initialement prévues pour le mois de juillet prochain. On peut donc légitimement penser que les nuages noirs qui commençaient à s'amonceler dangereusement sur le ciel du microcosme politique congolais sont dissipés.



Des adversaires politiques et non des ennemis

L'opposition surtout radicale fait de la question de la détermination du corps électoral un thème central de ses revendications. Au moins depuis 2007, elle réclame, à chaque élection le corps électoral quand bien même lorsqu'il est issu d'une révision des listes électorales opérée de manière paritaire. Il lui arrive de menacer de suspendre sa participation à une élection à la satisfaction de cette revendication. Par ailleurs, le corps électoral est souvent présenté comme bouc émissaire pour légitimer un échec électoral.

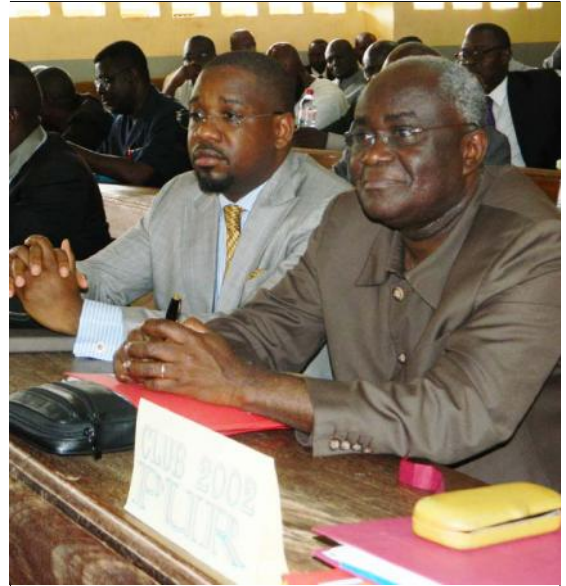
Aucune personne sensée n'oserait mettre en cause l'importance de la fiabilité du corps électoral dans l'organisation d'une élection juste, honnête, transparente et démocratique. Tous les acteurs tant étatiques que politiques concourent à la réalisation de cet idéal. Car en la matière, il est difficile de parvenir à la maîtrise parfaite d'un corps électoral qui donne entièrement satisfaction à toutes les parties. Le corps électoral donne toujours lieu à des contestations. Celui réalisé en 1992 sous la transition à la suite d'un recensement que certains nostalgiques présentent toujours comme un modèle n'a pas été non plus exempt de contestations. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre de protestation envoyée par le premier ministre de la transition André Milongo au président du conseil national de transition Mgr Ernest Kombo.

Aujourd'hui, on ne sait par quelles contorsions cérébrales, quelqu'un peut être en mesure de convaincre tant l'opinion nationale qu'internationale que le peu d'engagement observé parmi les électeurs lors des derniers scrutins dans certaines circonscriptions électorales serait dû à l'absence d'une prétendue fiabilité du corps électoral. Autant dire, s'agissant de cette question délicate, qu'il faut être modeste et se garder de tout fétichisme susceptible de déboucher sur des replis nuisibles autant à la vie en communauté qu'à soi-même. On peut affirmer sans risque d'être contredit que la concertation de Dolisie a pratiquement validé l'ensemble des revendications sur lesquelles l'opposition se fondait pour mener sa lutte politique dont la finalité demeure à l'évidence la conquête et l'exercice du pouvoir.

Le dernier observateur attentif de la vie politique congolaise peut se rendre aisément compte que pour parvenir à faire passer ses revendications à la concertation, l'opposition n'a pas eu besoin de recourir à la rue encore moins aux armes. La confiance en son prochain lui a suffi pour décrocher la timbale à Dolisie, si on peut s'exprimer ainsi. Elle a considéré ses interlocuteurs non comme ses ennemis mais plutôt de simples adversaires politiques en ayant conscience du fait que seule les divise l'approche conçue par les uns et les autres pour déboucher sur le développement

du pays et sur le bien être de ses populations. Leur conception du monde diverge par ailleurs. Cependant ces différences qui fondent le multipartisme ne sauraient justifier que les fils d'un même pays arrivent à se regarder en chien de faïence et prêts à en découdre, au besoin par les armes. On se rappelle qu'il y a encore peu, notamment avant la tenue de la concertation de Dolisie, la météo de la vie politique était sur le point de se dégrader dangereusement sous les menaces proférées par l'opposition radicale de provoquer le chaos dans le pays. Ceci si, selon elle, son idée sur la tenue des états généraux de la nation n'était agréée par le chef de l'Etat

La concertation de Dolisie non seulement a déminé le terrain sur ce point précis comme on peut le remarquer avec la décrispation de la vie politique qui s'en est suivie mais elle a également surtout démontré qu'on peut arriver à des résultats probants en faisant mutuellement des concessions. Il est possible que dans la pratique des résistances se dressent devant la mise en œuvre de certaines recomman-



L'appartenance à la même nation est plus forte que ce qui les divise

dations pour des raisons diverses cependant le principal est que les principaux acteurs politiques sont tombés d'accord sur la direction à suivre en vue de lever les hypo-

thèques qui peuvent peser dangereusement sur le processus démocratique dans notre pays.

Laurent Lepossi

La parabole de l'éléphant

L'ÉLÉPHANT ET LE PORTEUR D'EAU

Dans un village, vivait un porteur d'eau. L'homme qui gagnait sa vie grâce à la vente d'eau aux autres habitants du village possédait deux grosses calebasses fixées aux extrémités d'une perche qu'il portait sur ses épaules. Chaque matin, il descendait au ruisseau situé à la sortie du village pour aller puiser l'eau. L'une des calebasses était percée et n'arrivait au village qu'à moitié pleine ; tandis que l'autre était en parfait état et livrait toujours une pleine portion d'eau. A la fin de la longue marche du ruisseau au village, la calebasse percée perdait toujours une bonne quantité de son eau. Tout se passa ainsi, jour après jour et ceci pendant environ deux ans. En raison des bénéfices générés par cette activité, il avait abandonné le petit jardin qu'il entretenait le long de la piste menant au ruisseau.

Mais, la calebasse trouée était son principal souci. Ne pouvant acquérir une autre pour remplacer celle qui suintait, le porteur commença à se lamenter en maudissant le récipient troué qui, de toute façon, annihilait ses efforts et l'obligeait à faire plusieurs rotations au cours de la journée, pour satisfaire les nombreuses demandes d'eau dans le village. Ses lamentations étaient si profondes et récurrentes que la calebasse elle-même avait fini par réagir, en reconnaissant le tort qu'elle lui faisait : « J'ai honte moi-même de cette fissure sur mon flanc qui laisse fuir l'eau tout au long du parcours. Je ne joue pas mon rôle à tes côtés ».

C'est alors que surgit un vieil éléphant qui assistait depuis longtemps à ses nombreux va-et-vient ; le vieux pachyderme lui dit : « porteur d'eau, ta calebasse percée joue un autre rôle qui n'est pas négligeable. J'ai remarqué que le long de ta route, du côté droit où tu l'as toujours portée, il y a un jardin qui reçoit toute la quantité d'eau qui jaillit de ta vieille calebasse. Ce qui fait que ta petite exploitation ne subisse pas les effets de la longue saison sèche. Et tu l'as constaté toi-même, depuis deux ans, la production de légumes a considérablement augmenté dans ce jardin. Dans le buisson où je me trouve, j'ai vu des hommes et des femmes admirer cette exploitation et s'étonner de la qualité des plantes. Au lieu de te plaindre et de penser à remplacer ta calebasse percée, je te conseille de la garder ; ainsi, tout en transportant l'eau, tu continueras d'entretenir ton jardin. Regarde-moi, ne suis-je pas une vieille calebasse percée ? Pourtant on a toujours besoin de moi. Dans tous les cas, chacun de nous a ses imperfections ; chacun de nous est une calebasse percée. Pourtant, chacun de nous est toujours utile à la société ».

Ainsi, le porteur d'eau s'était réconcilié avec sa calebasse qu'il avait débaptisée affectueusement « mon vieil éléphant », en guise de reconnaissance au sage conseil du pachyderme.

Jules Débel



POURQUOI FAIRE DE LA CONEL UNE STRUCTURE PERMANENTE ?

En recherchant toute que coute le consensus, le gouvernement finira un jour par payer cher, le prix de sa générosité en politique. La recommandation exigeant la pérennisation de la commission nationale d'organisation des élections (Conel) prise à la concertation politique de Dolisie apparaît comme une incongruité aux yeux de certains analystes politiques. Les attributions de cette structure étant circonstancielles, la Conel sera au chômage de longue durée entre les différents scrutins qui interviennent tous les 5 ou 7 ans pour être en service.

En effet, les missions dévolues à la commission nationale d'organisation des élections sont claires. Elles sont toutes liées aux scrutins qui sont limités dans le temps et obéissent à un calendrier bien défini par la constitution. Cet organe de régulation a pour missions de garantir la transparence, le suivi et la régularité des consultations référendaires et électorales. Le reste des missions relève de l'administration tels que les actes préparatoires.

Il n'y a rien qui nécessite une activité particulière de la Conel entre les différents scrutins. Cette structure n'intervient pour la plupart des cas, qu'après le travail accompli par le gouvernement. En guise d'illustration, la Conel s'occupe, en plus de sa mission de supervision des élections, de la vérification des listes électorales afin de s'assurer que personne n'a été oubliée. De même, elle intervient dans les opérations de sensibilisation des populations sur les élections, de s'assurer de la bonne distribution du matériel électoral sur l'ensemble du territoire national dans le but d'éviter les éventuelles erreurs d'ordre technique ou organisationnel.



Vue partielle des participants à la concertation

Dans l'opinion, la décision de faire de la commission nationale d'organisation des élections une structure permanente, n'est nullement comprise comme une avancée vers la perfection de la démocratie, mais perçue comme une institution de trop. Ce besoin n'est pas encore manifeste et ne trouve certainement sa justification que dans la tête de ceux qui ont introduit cette bourde.

Il est généralement admis que

cette commission nécessaire à notre jeune démocratie n'a pu accomplir sa tâche avec brio à cause de son caractère temporaire. Les erreurs décriées de temps en temps l'ont été du fait de l'administration qui est chargée

de préparer les élections. Ces erreurs ont été souvent constatées dans l'établissement et l'affichage des listes électorales, l'établissement des cartes d'électeurs, l'établissement des bulletins de vote et des formulaires. Tous ces aspects relèvent de la compétence de l'administration qui est également chargée du recensement ou de la révision des listes électorales.

Proprement parler, la commission nationale d'organisation électorale n'intervient qu'après coup et à des périodes électorales précises. Au regard de son fonctionnement saisonnier, il paraît inopportun d'en faire une institution pérenne.

C'est pourquoi, plus d'un Congolais pense que les attributions de la Conel seront assurément renforcées de telle sorte qu'elle ait du grain à moudre même en période non électorale. Comme dans d'autres pays par exemple, cette structure est chargée à la fois de la préparation, l'organisation, le suivi et la proclamation des élections. Si tel est le cas, l'opposition radicale qui pense que la concertation de Dolisie n'a été qu'une simple promenade de santé, ne semble pas mieux

comprendre les tenants et les aboutissants de cette rencontre. Tout est à leur avantage, pourvu qu'elle s'inscrive dans la logique d'une opposition républicaine et prône l'unité en leur sein pour espérer devenir la majorité de demain.

Qu'à cela ne tienne, l'érection de la commission nationale d'organisation des élections en une structure pérenne, ne se justifie pas, à la seule condition qu'on lui attribue d'autres fonctions.

Les leçons tirées de son fonctionnement bien que restreint entre les différents scrutins, comme actuellement ont montré l'inutilité de cette structure en dehors des élections. Les membres passent le clair de leur temps dans leur administration d'origine qu'au siège de la Conel, fuyant l'oisiveté et la monotonie. Ils ne se font voir qu'à l'approche de la paie pour toucher leurs émoluments.

Ce qui donne à penser que la nouvelle configuration acquise par la Conel à Dolisie profitera à ses membres et non au gouvernement qui aura un autre gouffre à entretenir, surtout qu'elle est dotée d'une autonomie financière.

Patrick Yandza

CEPROD

Un colloque sur la constitution en perspective

Après deux ans passés en veilleuse, le Centre de Prospective pour le Développement, CEPROD en sigle relance ses activités à partir de cette année. La 5^{ème} session ordinaire de la Conférence générale de cette organisation tenue le 2 avril dernier, a fait la proposition d'un plan d'action triennal (2013-2015) et examiné le budget de la première année de ce programme.



Le présidium de la session

Ce plan d'action entièrement tourné vers des interrogations basiques qui préoccupent actuellement l'opinion publique nationale est constitué par trois activités principales. Il s'agit d'un colloque sur la problématique de financement de l'agriculture ; cas du Fonds national sur l'agriculture ; un colloque sur la constitution du 20 janvier 2002, forces et

faiblesses aux regards des enjeux du XXI^{ème} siècle ; une étude sur la politique du secteur privé au Congo.

A côté de ces trois thèmes, le plan d'action des trois prochaines années prévoit huit autres activités. Outre les colloques, le président de la conférence générale du CEPROD, Michel Ngakala qui a dirigé ces travaux a annoncé des séminaires et des

tables rondes qui se cristalliseront sur les questions politiques, l'Etat et la diversification économique. Les sociétaires ont souhaité que leurs analyses s'étendent aussi sur les problèmes sociaux constituant les préoccupations du moment. Le cas du chômage, de l'éducation, la santé...

Le plan d'action ayant été adopté avec amendement, les sociétaires se sont accordés sur le fait que le budget prévisionnel pour l'année 2013 ne pourra être examiné qu'une fois les amendements proposés seront pris en compte. Créé pour regrouper les intellectuels, les cadres, les professionnels et les associatifs au service des priorités nationales, le CEPROD dispose aujourd'hui d'un potentiel d'expertise à la disposition de tout partenariat. Le CEPROD est un espace approprié des débats, grâce auxquels les sociétaires participent sans entrave à la production de la pensée, donnant ainsi après coup, de la matière à une éventuelle décision publique ou privée, le tout au service de l'intérêt général. Rappelons que le CEPROD est une organisation non gouvernementale créée le 10 mars 2008. La dernière Conférence générale remonte au 17 décembre 2010.

Dominique Maléla

Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

24h00 avant le voyage vous pouvez contacter, à toutes fins utiles, les numéros 05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté Talangaï - Brazzaville

Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage

Les partis du centre saluent les conclusions de Dolisie, l'opposition radicale les rejette

Après les travaux de la concertation de Dolisie qui ont regroupé dans la capitale de l'or vert, du 23 au 26 mars 2013, les acteurs politiques de tout bord ainsi que ceux de la société civile, réagissent. Tandis que le regroupement des partis politiques du centre d'obédience chrétienne qui a pris part à ces retrouvailles rend grâce à Dieu pour l'abondante moisson obtenue, le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataire de l'accord du 17 août qui a refusé de participer à cette concertation, rejette en bloc les conclusions de Dolisie.

Le Doyen des présidents des partis du centre, Jean Michel Bokamba Yangouma, président de l'Union générale des patriotes croyants (UGPC), a fait la restitution des travaux de Dolisie le 4 avril dernier à la mairie centrale. Pour ce dernier, cette concertation a tenu ses promesses. Sa moisson laisse augurer un meilleur avenir, il faut rendre gloire à Dieu, parce que le recensement administratif spécial et l'érection de la Conel en organe indépendant tant réclamé sont aujourd'hui accordés, à l'issue de la concertation de Dolisie.

Répondant aux questions des journalistes, Jean Michel Bokamba Yangouma a fait savoir que la mise en place d'un comité de suivi est une garantie pour la mise en œuvre des décisions de Dolisie. « *il faut éviter le pessimisme* », a-t-il déclaré. Il a expliqué que le bulletin unique est un processus progressif qui n'entrera en vigueur qu'en 2016 lors de l'élection présidentielle.

A la question de savoir si le report à une date ultérieure des élections locales ne basculera pas le Congo dans l'institutionnalité, sa réponse a été sous équivoque : « *C'est la conséquence de la décision politique de la concertation de Dolisie. C'est une décision consensuelle. Si pour garantir la paix, la fiabilité des résultats, il fallait décaler les résultats, ce n'est pas tuer la constitution. Il n'y a pas d'inconstitutionnalité dans cette démarche* ».

A propos de la Conel, Elvis Okombi Salisan, le représentant de ce groupement au sein de cette structure a relevé qu'elle était déjà indépendante avant Dolisie 2013. Pour ce dernier, les différents acteurs présents à cette rencontre n'ont fait que légaliser cette indépendance et procéder au rééquilibrage des compétences entre la Conel et la Direction générale des affaires électtorales. Après Dolisie la République Centrafricaine reste le seul pays de la sous-région à ne pas disposer d'une commission permanente d'organisation des élections.

Outre l'UGPC, on a noté la présence des partis du centre

sit in des opérateurs économiques victimes de la tragédie du 4 mars 2012 ; le lancement par le pouvoir d'un débat politique sur la révision de la constitution. Les Co-animateurs de cette conférence aux côtés du président de l'UPNR qui ne sont autres que Christophe Moukouéké et Jean Itadi (UPADS), Elo Dacy (UPRN), Clément Miérassa (PSDC) et Joseph Nguanou (UDR-Mwindi), ont notamment présenté le dialogue de Dolisie comme une parodie, un amusement, une véritable mascarade, une duperie. Selon ce collectif, « *le recensement administratif spécial que les partis et hommes politiques corrompus se réclamant fausement de l'opposition présentent comme une grande avancée et une grande victoire relevé du bluff* ». Il affirme que l'accentuation de l'inscription de ce point à l'ordre du jour n'était que du bout des lèvres, pour éviter un boycott de la concertation.

Dans la même foulée, le même groupe soutient qu'« *en faisant de la Conel un organe permanent, la concertation de Dolisie vient d'institutionnaliser la fraude électorale à grande échelle, car dans la plupart des cas, ce sont les mêmes individus qui composent la Conel actuelle qui seront reconduits dans leur fonction. Le pouvoir y introduira deux ou trois hommes des partis corrompus ayant participé à la concertation de Dolisie* ».

Se fondant sur ces considérations, ce collectif a rejeté en bloc les conclusions de Dolisie et appelle de nouveau le président



Jean Michel Bokamba Yangouma

tels, l'Union centriste pour la démocratie et le développement, centre droit 3^e force, la coalition des partis du centre, le centre démocratique régulier.

De son côté, le collectif des partis de l'opposition congolaise signataires de l'accord fut 17 août relatif aux élections législatives de 2012, a animé une conférence de presse le week end dernier au domicile de Mathias Dzon. Celle-



Collectif des présidents des partis de l'opposition congolaise

ci s'est articulée autour de la concertation politique de Dolisie ; la situation sociale marquée ces derniers temps par deux événements à savoir : la grève générale des enseignants et le

de la République, à convoquer très rapidement les états généraux de la nation.

Dominique Maléa

Humeur

BRANLE-BAS DANS LA BASSE COUR

La basse-cour politique est en ébullition. Becquetage de poussins par-ci. Gloussements de poules par-là. Grognements et rugissements d'autres pensionnaires plus loin. Dans le pluralisme qui la caractérise depuis le premier chant du coq annonçant l'ère démocratique, des sons divers proches parfois d'une cacophonie, agrémentent sa vie. Malgré des rappels à l'ordre pour sa meilleure gestion, le ton monte, les propos se radicalisent, les déchirures internes surgissent et chacun y va de sa mélodie pour montrer de quel bois il se chauffe.

Les décibels vomis par les uns et les autres, de même que l'encre et la salive versées, ne sont pas toujours en phase avec les règles du jeu démocratique. Des familles politiques se désagrègent, engendrant d'autres micro-familles, elles mêmes dirigées par des leaders qui s'autoproclament chefs au vu et su des militants voués à la résignation. L'organisation socio-politique de la basse-cour s'en trouve ainsi ébranlée.

Chacun utilise les instruments en sa possession pour mieux se faire entendre. Dans la mêlée confuse s'effectue le tri des militants. Les pros s'arc-boutent au noyau dur. Les antis sont radiés ou suspendus. Les indécis sont avertis. Mais plus le remue ménage perdure et se renforce, plus la tension monte, d'autant plus que ceux qui se disent victimes des intrigues organisationnelles internes, fourbissent les armes de la contre attaque. Aucun secteur de la basse-cour n'est épargné. Même les pédagogues dont la mission est d'inculquer les notions de culture aux plus jeunes, sont entrés dans la danse. Depuis plusieurs semaines, les canetons et les poussins sont abandonnés à leur triste sort.

Autrement dit, les écoles sont fermées. Toutes les initiatives entreprises pour ouvrir les portes de ces lieux du savoir ont été des coups d'épée dans l'eau. Si l'on n'y prend garde, l'intransigeance des éducateurs arc-boutés sur leurs droits, risque de conduire des petits innocents vers une année blanche. Le dialogue entre les parties se poursuit, mais la crainte générale est de le voir se transformer en un dialogue de sourds.

Hier, on croyait ce remue-ménage propre aux artistes musiciens. L'African Jazz avait engendré l'African Fiesta, qui à son tour a donné naissance à Fiesta National, Fiesta Sukissa, l'Afrisa et l'Afrizam. Parti de l'Ok Jazz, Kiamwangana Verkys a créé l'orchestre Vévé, des entrailles desquelles est sorti le Trio Madjesi. Le phagocytage des Bantous de la capitale avait permis la naissance des orchestres Le Peuple de Pamélo, Kosmos et Célio, les N'Zoï's de Ganga Edo, Passy Mermans et Bitsikou Théo.

La discorde des jeunes de Wengé Musica a installé sur les planches Wenge Maison Mère et Wenge BCBG. Que dire d'Extra Musica, des groupes Kingoli ou Bana Moye, aujourd'hui émiettés en plusieurs groupuscules pour des raisons souvent alimentaires ou de leadership !

Aujourd'hui, les hommes politiques emboîtent le pas aux musiciens. Des partis se disloquent le matin et se reconstituent le soir. Une lutte pour la survie dit-on. Mais, parfois au prix d'une outrecuidance démesurée ou d'une « légitime défense » jugée salutaire par leurs auteurs en dissidence qui espèrent ainsi éviter la mort politique.

Cette agitation intrigue le citoyen lambda. Lui qui confère à chacun, selon son rang, la légitimité d'exercice nécessaire dans la basse-cour.

Mwana Mboyo

**APPEL D'OFFRES N°002-2013/PR-MATDGGT-DGGT.
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT
DU SIEGE DE LA SOUS PREFECTURE ET DES RESIDENCES
DU SOUS-PREFET ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU
DISTRICT DE M'BAMOU,
DANS LE DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE.**

1. Dans le cadre de l'exécution au budget d'investissement exercice 2013, l'État Congolais entend, par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué, réaliser les **travaux de construction et équipement du siège de la sous préfecture** ainsi que des résidences **du Sous-préfet et du Secrétaire Général du district de M'BAMOU**, dans le **département de Brazzaville**.

2. Le présent marché se divise en deux lots :

- * Lot n°1 : construction et équipement du siège de la sous préfecture
- * Lot n° 2 : construction et équipement des résidences du Sous préfet et du Secrétaire Général.

3. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants

Lot n° 1

- * construction d un bâtiment R + 2 ;
- * construction d'un local pour groupe électrogène ;
- * construction d'une guérite ;
- * construction du mur de clôture ;
- * aménagements extérieurs et équipements.

Lot n° 2

- * colis rection de deux(02) bâtiments plein pieds
- * aménagement extérieurs et équipements.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG Tél.: (+242) 22 281 35 78 ; BP : 1127; Fax 08 26 38 28 57 e-mail: contact@grandstravaux.org et prendre connaissance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables du lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11 h00 ou sur les site, www.grandstravaux.org et www.armpcongo.org.

8. Les exigences en matière de qualification sont ;

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- b. la liste du matériel à affecter au projet ;
- c. les attestations certifiées conformes des travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, appréciation, le nom et la qualité du signataire;
- d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage), sise **Boulevard Denis SASSOU NGUESSO**, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG, Email: contact@grandstravaux.org contre un paiement non remboursable :

- * Lot n° 1 : 600 000 Fcfa;
- * Lot n° 2 : 600 000 Fcfa.

Le mode de paiement sera soit par chèque certifié, soit en espèces ou par virement bancaire.

10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés Publics, 2^{ème} étage), Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG, au plus tard le **08 Mai 2013** à 13heures 30 minutes. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **14 heures 30 minutes**.

Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **quinze millions (15.000.000) Francs CFA pour chaque lot**.

10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 Mars 2013

Le Coordonnateur Technique

Oscar OTOKA.-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004-2013JPRJMATDGGT
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ANNEXE DU TRESOR
PUBLIC A BRAZZAVILLE,
(BATIMENT R+5 AVEC SOUS-SOL).**

1- Dans le cadre de l'exécution de son budget, volet investissement exercices 2013 et 2014, l'Etat Congolais entend, par le biais du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la délégation Générale aux Grands Travaux, procède aux **travaux de construction de l'annexe du trésor public à Brazzaville (Bâtiment R+5 avec sous-sol)**.

2. La Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **terrassements, fondations, bétons armés et bétons divers, maçonnerie, enduits, revêtements divers, isolation et joints de dilatation, étanchéité et supports, menuiseries en bois et métallique, quincaillerie, plomberie sanitaire, électricité, peinture, vitrerie, miroite aménagements extérieurs et VRD, éclairage extérieur, cheminement téléphonique et plantations.**

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir ces informations auprès de la **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)** sise Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG, Tél. :(+ 242) 22 281 35 78 ; BP : '1127, Fax : (+242; 22 283 54 60 émail : contact@grandstravaux.org et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables du lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et le samedi de 9h à 11h00.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
- b. la liste du matériel à affecter au projet ;
- c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant dix dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après **Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage)**, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex-cinéma VOG au plus tard le **17 Mai 2013** à 13 heures 30 minutes.

Le mode de paiement sera soit par chèque certifié, soit en espèces, soit par virement bancaire.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Délégation Générale aux Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2^{ème} étage Boulevard Denis Sassou N'Guesso, centre-ville en face de l'ex- cinéma VOG plus tard le **17 Mai 2013** à **13 heures 30 minutes**.

Les offres remises le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à 14heures 30 minutes

7. Les offres devront comprendre une garantie d'offre d'un montant de **trente millions (30.000.000) Francs CFA**.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 29 Mars 2013

Le Coordonnateur Technique

Oscar OTOKA.-

Révision de la constitution

LE SILENCE DE LA MAJORITÉ INQUIÈTE L'UPADS

«Aucune constitution n'est immuable. Mais la révision ou l'abrogation de la loi fondamentale ne doit pas être entreprise pour satisfaire les caprices de certains hommes politiques». C'est la position de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale qui s'inquiète du silence observé par la majorité présidentielle sur la question. Il estime que le débat en cours dans la presse et les points de vue de certains ministres sont des preuves d'une volonté manifeste du pouvoir actuel de changer la constitution du 20 janvier 2002 ou au pire des cas de l'abroger.

La modification, la révision ou l'abrogation de la constitution du 20 janvier 2002 figure au nombre des questions d'actualité qui perturbent le sommeil des membres du Conseil des vice-présidents de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale. Le parti de Pascal Lissouba vient de se prononcer sur ces questions par l'entremise d'un de ses permanents en la personne de Christophe Moukouéké, et de deux vice-présidents à savoir Jean Itadi et Dominique Nimi Madingou.

Le silence à la présomption de culpabilité du Pct

Le Conseil des vice-présidents de l'Upads est convaincu de l'intention du Parti congolais du travail, de la majorité présidentielle et du président de la République Denis Sassou N'Guesso de modifier, de réviser ou d'abroger la constitution du 20 janvier 2002. Tout en rappelant que le dernier mandat constitutionnel du président de la République se termine en 2016, le Collège « soupçonne » les différentes composantes de la majorité présidentielle, y compris le président de la République de vouloir modifier la constitution actuelle.

Il s'appuie sur le contexte continental. Dans tous les pays africains où les constitutions interdisaient la modification des articles relatifs au nombre de mandats présidentiels et à l'âge au-delà duquel on ne peut plus être candidat à la magistrature suprême, ceux qui sont au pouvoir ont fait sauter le verrou. Cette exception devient une sorte de règle à laquelle le Congo n'échappera pas.

Pour eux, la révision de la constitution est monnaie courante pour ceux qui sont au pouvoir. « Tout pouvoir est animé par l'instinct de survie qui fait qu'il doit être prolongé le plus longtemps possible ». Convaincu que tout pouvoir a tendance à se maintenir le plus longtemps possible, l'actuel pouvoir pourra ne pas être tenté d'agir ainsi. Au niveau national, « le silence observé par le Pct, la majorité présidentielle et le président de la République » n'est pas de nature à apaiser les inquiétudes de l'Upads. Le Conseil des vice-présidents de l'Upads ne digère pas les propos du Pct selon lesquels la question n'est pas à l'ordre du jour. « Cela sous-entend qu'il y aura un moment où il l'inscrira à son ordre



Nimi Madingou, Christophe Moukouéké et Jean Itadi

du jour. Comme il est majoritaire à l'Assemblée nationale et au Sénat, le Parti congolais du travail la fera passer au Parlement pour susciter un référendum au terme duquel des modifications seront apportées notamment aux articles limitant l'âge des candidats et le nombre et la durée des mandats présidentiels. Ce qui permettra, selon l'Upads au président Denis Sassou N'Guesso de se faire réélire pour d'autres mandats et terminer sa vie au pouvoir ».

Jean Itadi par exemple s'appuie sur les éditoriaux de la presse écrite locale qui a déjà lancé le débat depuis deux ans. Un débat relayé par la presse étrangère qui en parle de temps en temps faisant état d'une possible modification de ladite constitution. Pour lui, c'est l'une des rares questions sur lesquelles la presse congolaise suscite le débat sans attendre que les hommes politiques le déclenche. Le passage de certains membres du gouvernement sur des radios et télévisions locales, qui ont clairement avoué qu'aucune loi ne peut être exempte de modification in fine, à en croire ces trois responsables de l'Upads, que la majorité présidentielle suscitera, le moment venu, la modification de cette constitution qu'elle avait pourtant présentée comme « la meilleure de toutes les constitutions congolaises ».

La constitution de 2002 peut être modifiée

Si vers la fin de son intervention, l'ancien ministre, Jean Itadi s'embrouille en disant que l'initiative de la révision de la constitution de 2002, ou à l'ex-

trême, son abrogation ne devra pas partir de ses concepteurs, tous les orateurs sont d'accord sur le fait qu'aucune constitution n'est immuable. Cependant, « sa modification ou son abrogation ne doit pas être faite pour satisfaire les caprices de quelques-uns. La constitution de 2002 a été présentée par ses défenseurs comme la meilleure pour qui le Congo a été malade de ses constitutions ayant conduit aux guerres et autres déchirements que le pays a connus ».

Dominique Nimi Madingou pense que la révision d'une constitution est un impératif classique. « Dans notre cas il ne faut pas revisiter les dispositions clés tel l'âge du candidat à la présidentielle et le nombre ou la durée des mandats » dit-il. Pour lui, il s'agit des opérations tellement graves qu'il faut mettre un accent particulier sur la sincérité des acteurs politiques, le but visé en déterminant au préalable, ce qui gêne dans la constitution actuelle.

Après avoir rappelé que la constitution en vigueur a été présentée comme la solution à la violence politique dans le pays, l'Upads se demande pourquoi doit-on la changer aujourd'hui. Elle a été élaborée pour les valeurs et non pour les hommes. C'est un costume collectif dit Jean Itadi. « Il faut demander l'avis de ceux qui sont minces, gros ou moyens pour ne pas se trouver dans les privilèges et embrasser les dégâts », conclut Christophe Moukouéké.

Ernest Ostouanga

Par où est passé le congrès de l'Upads ?

Le congrès de l'Upads prévu pour se tenir en fin mars 2013 n'a pas eu lieu. Dans le cadre de sa préparation, des congrès départementaux ont déjà clos leurs travaux. Et puis silence. A ce jour, aucune autre date ne semble avoir été fixée. Les militants perplexes s'interrogent, malgré les divergences au sein du parti, sur ce qui peut plomber l'Upads à ce point.

L'agenda national avec les activités phares qui se sont déroulées dans le pays peuvent entre autres expliquer le report de ce congrès.

La tenue de la concertation de Dolisie à laquelle une partie des responsables de cette formation politique a pris part, la visite officielle du nouveau président chinois dont l'adresse au parlement réunie en congrès, avec ce que cela comportait comme obligation pour les élus de l'Upads, a pu constituer un handicap.

Dans tous les cas, il est de notoriété publique que l'Upads traverse une crise aiguë entre deux factions, qui n'arrivent pas à accorder leurs violons sur l'attitude à adopter face au pouvoir.

Il y a d'une part, ceux qui militent pour la convocation des états-généraux de la nation, estimant qu'ils n'ont plus rien de positif à tirer du pouvoir actuel qui les a toujours bernés lors des précédentes concertations. Leur leitmotiv c'est aller à une conférence nationale souveraine qui sauvera le pays.

Face à eux les autres, notamment les élus de l'Upads, lesquels expriment certes des griefs face aux tenants du pouvoir, acceptent de participer à ces concertations, afin de discuter pied à pied avec le gouvernement, pour obtenir des garanties sur l'amélioration des conditions de transparence des scrutins.

Malheureusement ce schisme traverse également les congrès départementaux, selon que telle ou telle autre tendance ait influencé le contenu des motions et recommandations issues de ces instances.

Tous les congrès départementaux ont fait allégeance au président Pascal Lissouba le fondateur de l'Upads. C'est le consensus minimal affiché, assimilable à l'arbre qui cache la forêt des contradictions qui minent ce parti.

Aux motions stigmatisant le comportement de certains dirigeants de l'Upads qui utilisent le parti comme fonds de commerce, sont opposées d'autres motions qui réclament la tenue des états-généraux de la nation. Chaque tendance est à la manœuvre dans les départements où elle peut tacler l'autre, pour espérer triompher au congrès.

Pourtant en mai 2010, Madame Jocelyne Lissouba en séjour au Congo avait exhorté les différents protagonistes de l'Upads à la cohésion et à l'unité du parti.

La famille biologique du président Pascal Lissouba vient de réitérer cette invite par le truchement de Gabriel Lissouba, qui vient de s'exprimer dans les colonnes de notre confrère «La Semaine Africaine».

Ce dernier a entre autres vanté le dialogue comme vertu qui a toujours guidé l'action politique du président Lissouba et a d'une part, apporté clairement, son soutien à l'aile Tsaty-Mabiala qui a effectué le déplacement de Dolisie, et d'autre part, félicité le gouvernement pour avoir organisé cette concertation.

En dépit de ce climat délétère, le congrès devra bien se tenir. L'Upads doit se doter d'une direction qui transcendera ces clivages et maintiendra l'unité du parti dans la diversité, pour éviter une scission à cette formation politique.

Le Parti congolais du travail (Pct) qui a connu, toutes proportions gardées, une situation similaire à propos du débat entre «réformateurs» et «conservateurs», n'a pas pour autant imploré.

En tout état de cause, la maturité des principaux leaders de l'Upads est mise à rude épreuve.

Roger PAO

LE PATRIOTE

Siège: 106, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU
25 MARS 2010

Directeur Général :
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général
de Rédaction:
Bertin EKANI

Rewriter :
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle :
Laurent LEPOSSI,
Dieudonné BEKAS,
Georges ENGOUMA,
Dominique MALELA
Etienne PÉREZ,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA,
Roger PAO

Mise en pages
YENGO MALANDA

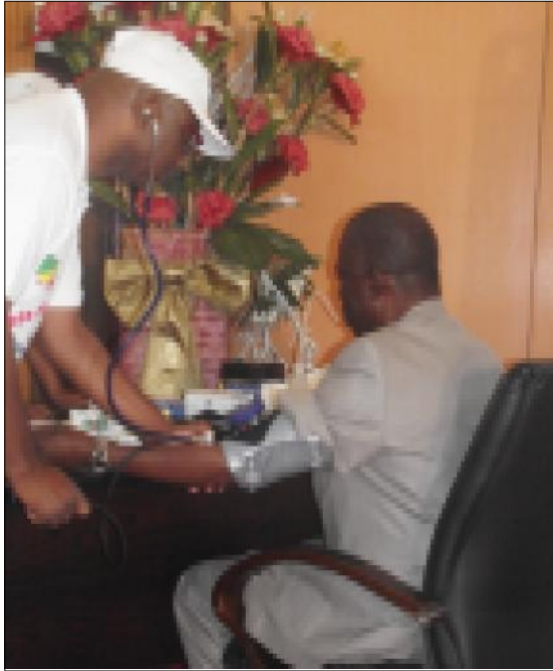
Impression
Imprimerie Saint Paul
(ISP)



Journée mondiale de la santé

LE GOUVERNEMENT LANCE UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE GRATUITE DE L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

La commémoration par l'humanité de la journée mondiale de la santé, le 7 avril de chaque année, date anniversaire de la création de l'organisation mondiale de la santé (OMS), en 1948, a été consacrée pour l'année en cours, à « l'hypertension artérielle ». Une campagne de dépistage gratuite de cette pathologie a été lancée par le gouvernement. Elle se déroulera dans les centres de santé intégrés et centres médicaux d'entreprise jusqu'à la fin du mois d'avril 2013. La même campagne est couplée au dépistage du taux de sucre dans le sang.



Le dépistage a commencé par le ministre de la santé

Le lancement de cette campagne a donné lieu à une cérémonie officielle. Celle-ci s'est déroulée au siège du département de Brazzaville sous le patronage du ministre de la santé et de la population. François Ibovi avait à ses côtés, la directrice régionale adjointe de l'OMS-Afrique, le docteur Tigest Ketsela, représentant le directeur régional empêché. Ces deux personnalités se sont fait contrôler la tension après avoir lu leur message respectif.

Selon l'OMS, l'hypertension artérielle ou l'augmentation de la pression artérielle affecte déjà un milliard de personnes dans le monde. C'est une source de préoccupation majeure dans la région africaine où en l'an 2000, on estimait que 80 millions d'adultes étaient touchés par cette maladie. En l'absence de prévention, près de 150 millions de personnes présentent une hypertension artérielle dans la région d'ici 2015.

Au Congo, 70% des AVC (accidents vasculaires cérébraux), occasionnant très souvent des décès par hémorragie cérébrale massive ou des déficits sensitivomoteurs, parfois irréversibles dans certains cas conduisant à une invalidité sont dus à l'hypertension artérielle.

Conscient de la menace que constitue cette maladie, le gouvernement prévoit dans son plan stratégique national, de renforcer les activités de promotion de santé et de prévention des maladies non transmissibles, dont les affections cardiovasculaires. Le ministre de la santé et de la population inscrit la campagne de dépistage gratuite, lancée à la faveur de la célébration de la journée mondiale de la santé, dans le cadre des activités de lutte contre l'hypertension artérielle.

Cette campagne vise à sensibiliser la population sur les facteurs de risque, les causes, les manifestations et les conséquences de l'hypertension artérielle ; informer les populations sur les moyens d'éviter cette pathologie et ses complications ; encourager les adultes à vérifier leur tension ; assurer la prise en charge des personnes présentant les anomalies sur leurs chiffres tensionnels ; encourager la population à modifier les comportements pouvant conduire à l'hypertension artérielle.

Dans la recherche d'un meilleur contrôle et d'une prise en charge efficiente des maladies non transmissibles dont les affections cardiovasculaires, le ministre François Ibovi a fait savoir que le

gouvernement a entrepris la construction et l'équipement dans l'enceinte du CHU de Brazzaville des unités neuro-vasculaires ; la construction et l'équipement des centres de traitement de l'insuffisance rénale.

Les deux orateurs du jour ont reconnu que l'hypertension artérielle est devenue un réel problème de santé publique. Outre les AVC, cette pathologie peut aussi provoquer la cécité, le trouble de rythme du cœur et l'insuffisance cardiaque.

L'hypertension artérielle est souvent liée au stress quotidien, au mode de vie ayant des effets nuisibles sur la santé comme une alimentation peu équilibrée, le manque d'exercice physique, le tabagisme et l'usage nocif de l'alcool. Elle peut être évitée en observant les mesures en diminuant la consommation du sel, en consommant une alimentation équilibrée et sans excès de graisses, en éliminant la consommation des boissons alcoolisées et le tabac.

En plus du lancement de la campagne de contrôle de l'hypertension, le système des Nations Unies à travers l'OMS, s'est joint au ministère de la santé et de la population, pour organiser une marche à laquelle ont pris part : Les personnels des différentes agences du système des nations unies, les membres du cabinet du ministre en charge de la santé et bien d'autres personnalités dont la conseillère à la santé du chef de l'Etat. La marche a débuté au siège de l'arrondissement 4 Moungali jusqu'à la Mairie de Brazzaville, retenue comme point de chute, en passant par le boulevard Denis Sassou N'Guesso, le parc zoologique et le CHU.

A l'issue du parcours, le secrétaire général de la Mairie de Brazzaville, Hubert Gadoua a félicité les marcheurs et les a exhortés à exercer régulièrement une activité physique pour réguler leur tension.

Prenant la parole au nom de l'OMS/Congo, sa représentante Mme Fatou Binta Tidiane Diallo a encouragé les marcheurs du jour à perpétuer cette activité pour une meilleure santé.

Le clou des activités relatives à cette commémoration a été marqué par l'allocution du directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population. Jean Philippe Ngakosso s'est réjoui du bon déroulement de la marche avant d'appeler les différents acteurs à perpétuer cette activité et d'en partager les bienfaits, afin de vaincre l'hypertension artérielle qui est un véritable problème de santé publique aux conséquences lourdes.

Dominique Maléa

CHU de Brazzaville

Une meilleure qualité de services en 2013

La 19^e session du comité de direction du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHUB) réunie, le 2 avril dernier, a doté cet établissement hospitalier d'un budget exercice 2013 estimé en recettes et dépenses à la somme de 27 milliards de Fcfa. Le CHUB a été également doté d'un programme annuel d'activités pour sa bonne gouvernance et répondre avec efficacité aux attentes de la population.

Depuis le changement intervenu à la tête de CHU de Brazzaville et du ministère de la santé et de la population, c'est la toute première fois que le comité de direction de ce centre se réunit en présence de Mme Marie Franck Purhence, conseillère du président de la République, chef du département de la santé et de la population du président de la République. Jean Philippe Ngakosso, le président dudit comité a assuré la direction des travaux.

Ce moment a permis d'examiner et d'adopter les huit points à l'ordre du jour, parmi lesquels le budget du CHU qui s'élève à la somme de 27 milliards de Fcfa. Selon ce le Directeur général de ce centre, Bernard Ovoulaka, les 80% de ce montant seront consacrés aux salaires du personnel et le reste, au fonctionnement de la structure dont les missions essentielles sont l'en-

qui se posent au CHUB.

Le gouvernement attend de vous des résultats. Que les questions d'accueil des malades, de la qualité des soins, de la gestion efficace d'urgence soient au centre de vos préoccupations ».

Il sied de noter qu'il y a quelques mois, l'opinion se faisait une mauvaise image du CHU de Brazzaville, du fait du manque d'ambulances, d'ascenseurs, de sanitaires et en raison du mauvais accueil des malades.

Progressivement, cet établissement sanitaire considéré comme le dernier rempart des malades, sort la tête hors de l'eau. En octobre dernier, la Délégation générale des grands travaux l'a doté de deux ambulances.

Aujourd'hui, comme l'a laissé entendre Bernard Ovoulaka, cinq des dix ascenseurs fonctionnent déjà ; les travaux pour la réhabilitation de la station



Jean Philippe Ngakosso président les travaux, à ses côtés, Bernard Ovoulaka DG du CHUB

seignement, les soins et la recherche.

Avec le quitus du comité de direction, commence une ère nouvelle pour le directeur général du CHU, appelé à donner le meilleur de lui-même, pour offrir une meilleure qualité de services en 2013. Le président du comité de direction du CHU qui est en même temps directeur de cabinet du ministre de la santé et de la population, l'a interpellé en ces termes : « les attentes sont grandes. Il vous revient donc le devoir de vous battre, afin que chaque pas posé soit une réelle réponse aux multiples problèmes

d'épuration des eaux usées inopérante depuis la fin de la guerre du 5 juin 1997 sont en cours. Les sanitaires sont actuellement utilisables dans le grand bâtiment à cinq niveaux. Un travail de conscientisation se fait, pour amener le personnel du CHU à réserver un meilleur accueil aux malades. Ces réalisations sont des signes avant-coureurs de lendemains meilleurs pour cette structure sur laquelle les populations fondent leurs espoirs, chaque humain étant un malade qui s'ignore.

D.M.

Lancement du Fespam 2013

LA BEAUTÉ ET LA MUSIQUE AU RENDEZ-VOUS À GAMBOMA

La campagne de promotion de la 9^{ème} édition du festival panafricain de musique a été lancée le 6 avril à Gamboma, dans les Plateaux. La manifestation s'est déroulée sous la forme d'une soirée d'animation culturelle au cours de laquelle l'esthétique et la musique ont exhumé la vocation culturelle de la cité de Gamboma.



Jean Claude Gakosso jouant au «Ngombi»

La Grande cité du Nord comme aiment l'appeler ses habitants, Gamboma a connu une ambiance exceptionnelle du samedi 6 au dimanche 7 avril 2013 à l'aube. Cette ville a retrouvé sa vocation ancestrale de carrefour culturel. A la place Denis Sassou N'Guesso, non loin du monument du centenaire, les ensembles traditionnels et orchestres traditionnels ont rivalisé de talents pour électriser la foule rassemblée à cet endroit historique comme pendant le meeting du chef de l'Etat pendant

la campagne présidentielle de 2009.

Quel imbroglie sonore ! Des danseuses, des chanteurs, des batteurs de tam-tams ou des joueurs d'autres instruments musicaux vêtus de tenues de scènes multicolores, côtoient des griots, des groupes d'animations et des orchestres modernes. Les principaux acteurs qui sont emportés depuis des heures par des chants et les rythmes de tous genres redoublent d'intensité à l'arrivée des officiels.

Perdus dans les variétés sonores et les démonstrations artistiques, le président du comité de direction du Fespam, Jean Claude Gakosso et sa suite se fondent dans des groupes traditionnels, esquissant des pas de danse, avant d'y être retirés par les services de sécurité et le protocole afin de mieux respecter le timing de la cérémonie.

Le carnaval motorisé appuyé par d'interminables klaxons et la marche spontanée des dames ont boosté une mobilisation pressentie timide tant les rares banderoles annonçant l'évènement ont été érigées à la hâte. C'est dans ce climat un peu confus qu'on apprend la tenue de l'élection miss Plateaux 2013, dans une boîte de nuit de la place.

Entre-temps, à la place Denis Sassou N'Guesso, le podium où se produisent les artistes, la tribune des officiels et les chapiteaux sont noyés d'ensembles traditionnels, de groupes d'animation et des orchestres. Ce moment est aussi choisi par l'antenne locale de « la Société des ambassadeurs et des personnes élégantes (la SAPE) pour faire son exhibition.

La cérémonie solennelle démarre par la proclamation des résultats du concours départemental de la beauté. Delphine Gougo, 18 ans



Miss Plateaux 2013, couronnée par Obami Ito

est élue miss Plateaux 2013. Saminou Nguié et pandelle Zania sont désignées respectivement première et deuxième dauphine. En jouant au Ngombi, une guitare traditionnelle, Jean Claude Gakosso, président du comité de direction du Fespam a « souhaité bon vent à la 9^{ème} édition du Festival panafricain de musique, Fespam 2013 », donnant par la même occasion le coup d'envoi de la campagne.

De son côté, le commissaire général, Dieudonné Mouyongo à qui incombe l'explication de la philosophie et la publication du programme d'activités présente Gamboma comme un carrefour culturel où vivent en parfaite harmonie les Ngungwel, les

Mbossi, les Moyes, les Akwa-Penda, les Koongo et les ressortissants de plusieurs communautés étrangères. Dieudonné Mouyongo indique qu'à cette édition où les musiques africaines seront célébrées « comme vecteur de l'authenticité et facteur de l'émergence », un symposium international est prévu du 15 au 18 juillet. A cela s'ajoutent les manifestations artistiques et la réflexion des experts sur l'authenticité et l'émergence. « Il s'agira de la lumière sur l'apport de l'authenticité à la musique et celui de la musique à l'émergence » a-t-il conclu.

Henriet Mouandinga

Afrique Centrale

SIAT-Gabon ouvre son capital aux particuliers de la sous-région

La Société d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale (SIAT- Gabon) que dirige M. Gert Vandersmissen, a entrepris le 3 avril dernier à Brazzaville, l'ouverture de son capital aux investisseurs sous-régionaux, conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne, en vue de densifier son activité à travers le Gabon et de promouvoir l'économie de la sous-région Afrique Centrale.

« Le holding spécialisé dans l'agro-industrie offre donc, conformément aux accords conclus avec la République du Gabon, 30% de son capital en vente et mettra la société en bourse. Elle garde le contrôle de sa filiale afin de pouvoir garantir une bonne gestion de la société, et la rentabilité pour les nouveaux investisseurs », a indiqué l'administrateur de la SIAT, M. Van Damme. Ce dernier a précisé que le groupe applique la stratégie visant à mettre en bourse une partie de son capital dans tous les pays où il est présent.

En 2004, a-t-il rappelé, la convention prévoyait l'ouverture du capital de la société aux investisseurs grands et petits, dès que la société serait en mesure de garantir raisonnablement des dividendes à ses actionnaires. Cette opération de levée de fonds qui permet de vendre près de 1.170.000 actions, soit un montant de 33 milliards 345 millions de FCFA et, ce au prix de 28.500



Les gestionnaires de SIAT-Gabon en séance

FCfa l'action à la SIAT-Gabon, donne à tous les nouveaux investisseurs de bénéficier des dividendes à hauteur de 50% l'année, et de participer aux orientations stratégiques de la société qui s'effectuent à travers les assemblées générales des actionnaires.

L'appel de l'emprunt obligataire, comme l'ont rappelé les intervenants au cours de cette session d'information, répond également à la volonté des chefs d'Etat de la sous-région Afrique Centrale

qui nourrissent l'ambition d'offrir aux populations un espace économique dynamique et stable, susceptible d'accompagner les investisseurs.

Lancé sur la décision portant visa de l'opération d'offre publique de vente de 1.170.000 actions de la SIAT-Gabon, l'appel à l'emprunt est en conformité avec la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), et les dispositions nécessaires ont été prises pour sécuriser l'investisse-

ment. S'agissant des problèmes inhérents à cet investissement, le directeur général de la SIAT-Gabon a fait savoir aux futurs investisseurs congolais que sa société spécialisée dans la culture de l'hévéa, du palmier à huile, dans la fabrication du savon et l'élevage des bovins, est tributaire du marché international caractérisé par la fluctuation des cours mondiaux et les aléas climatiques.

De son côté, la BGFI Bank qui a piloté le projet avec d'autres entreprises, a salué cette entrée en bourse qui dynamise le marché financier local, en rassurant les Congolais désireux de participer à cette action, de son implication dans l'examen de la SIAT, à travers notamment son business plan, vantant la réussite d'autres opérations réalisées comme les emprunts obligataires des Etats du Tchad et du Gabon. En rassurant les investisseurs du taux de l'imposition qui s'élève à 10% au lieu de 30%, et des dividendes de 8 milliards à 14

milliards de F CFA à la fin de l'année, la SIAT affiche des bons résultats et augure des perspectives meilleures de production au vu de l'orientation stratégique, prônée par les dirigeants et un bon management.

L'ancien président de la COSUMAF, M. Alphonse Gandou qui a longtemps travaillé sur l'harmonisation des questions relatives à la bourse, a félicité la SIAT d'être pionnière dans la sous-région, et appelle d'autres sociétés à recourir à l'emprunt obligataire en vue de renforcer leurs activités. Après Brazzaville, les gestionnaires de la SIAT se sont rendus à Pointe-Noire, où ils ont organisé la même séance d'information à l'endroit des opérateurs installés dans la capitale économique du Congo.

L'opération de levée de fonds initiée par la société gabonaise prendra fin le 19 avril 2013, à l'issue de la mobilisation dans la sous-région, et les investisseurs congolais intéressés devront se rendre dans tous les points BGFI Bank, Africa Bourse, la Financière et la BGFI-Bourse pour la souscription.

Gulit Ngou

Centrafrique

UNE TRANSITION POLITIQUE POUR RÉORGANISER LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Pour parvenir à un règlement de la crise politique qui secoue la République centrafricaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a proposé un plan qui prévoit une transition de 18 à 24 mois au cours de laquelle sera réorganisé le processus démocratique.



Une vue du sommet de Djaména sur la crise centrafricaine

Le plan de sortie de crise en République centrafricaine, proposé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale lors du sommet extraordinaire du 2 et 3 avril dernier à N'Djaména au Tchad, pourra remettre ce pays sur la voie démocratique si l'on tient compte des bonnes intentions déclarées par certains acteurs de la vie publique.

En effet, la délégation des ministres des affaires étrangères des Etats membres, élargie aux représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie, de la France, de l'Union européenne, de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, des Nations unies et des autres Etats de l'Union africaine partenaires comme le Bénin et l'Afrique du sud, a recueilli l'assentiment du président autoproclamé, Michel Djotodia sur l'option d'une transition démocratique.

Ce sommet, même s'il ne cautionne pas le coup d'Etat de la Séléka, confirme ainsi les propos tenus par le premier ministre de consensus, Nicolas Tiangaye qui déclarait au terme de la réunion des chefs d'Etat de la CEEAC, que ce plan de sortie de crise n'est dirigé contre personne, y compris le président autoproclamé, Michel Djotodia.

La CEEAC refuse de reconnaître le président autoproclamé

La CEEAC attachée aux principes démocratiques condamne toute prise de pouvoir par les armes. « Il nous paraît impossible de reconnaître un homme qui s'est autoproclamé président de la République. Nous pensons que la gestion de la République centrafricaine doit repartir et se

faire sur la base des accords de Libreville », a déclaré le président en exercice de la CEEAC, le chef de l'Etat tchadien Idriss Débi Itno. Il a précisé en outre que le sommet a « imaginé de créer une sorte de collège qu'on pourrait appeler un Exécutif. Il sera élu par les forces vives de la nation, les partis politiques, les associations de la société civile, les congrégations religieuses, les jeunes, les femmes... A la tête de la transition, il jouera le rôle de l'Exécutif, désignera un président pour la période de transition. Il y aura également un organe constituant qui jouera le rôle de l'Assemblée nationale. Sa mission première sera de rédiger une constitution qu'il



Le premier ministre Nicolas Tiangaye face aux présidents Denis Sassou N'Guesso et Thomas Boni Yayi

soumettra au peuple. Il légifèrera par des textes réglementaires pendant la période de transition ».

Ce plan a été présenté à Bangui, après le sommet par les ministres

des Affaires étrangères, les partenaires, les représentants des Nations unies, de l'Union européenne de l'Oif, de la France et des Etats-Unis d'Amérique. Un consensus s'est dégagé en faveur de l'organisation d'une transition de 18 à 24 mois, dirigée par le président que choisira le Conseil National de Transition, mis en place par les forces vives de la nation.

Ayant quitté le pays le jour du coup d'Etat, le président déchu, François Bozizé réside pour l'instant au Cameroun. S'il fait la demande, il sera reçu au Bénin, « pour lui permettre, à lui et à sa famille, de revenir dans leur pays quand la situation sera décan-tée ».

Réagissant à l'appui présumé des forces tchadiennes à la Séléka, le président Idriss Débi Itno a déclaré qu'il s'agit des ragots. Car, dit-il, le Tchad n'a jamais envoyé des forces en Centrafrique.

De son côté, le président sud-africain, a informé la CEEAC de sa volonté de retirer les forces sud-africaines de Bangui. Jacob Zuma a rappelé que ces forces sont venues dans le cadre d'un accord bilatéral de paix, conclu en 2007 entre la République centrafricaine et l'Afrique du sud. Il a par ailleurs déclaré que son pays reste disponible à fournir un appui sollicité par la CEEAC ou

l'Union africaine, y compris en envoyant des forces.

Ernest Otsouanga
Envoyé spécial

Sassou N'Guesso médiateur incontestable

Le récent séjour à Oyo des présidents Joseph Kabila Kanga de la République Démocratique du Congo, Paul Kagamé du Rwanda et Yoweri Museveni de l'Ouganda, loin d'obéir à un rituel diplomatique, met en évidence le rôle majeur de Denis Sassou N'Guesso dans la résolution des conflits en Afrique. Nonobstant les charges dues à sa fonction, l'homme d'Etat congolais ne ménage aucun effort pour contribuer au retour de la paix dans les zones en conflit sur le continent, souvent à la demande de ses pairs et des acteurs politiques des pays concernés.

Bien évidemment, cette action diplomatique du président de la République, épouse les idéaux de son pays dont la préoccupation cardinale depuis les indépendances, reste la coexistence pacifique des Etats africains pour un développement économique harmonieux au profit des peuples. Toujours aux avants postes du combat pour la paix et l'égalité des chances sur le continent, Denis Sassou N'Guesso s'était déjà illustré dans le soutien aux mouvements de libération en Afrique, tels le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA), la SWAPO en Namibie, et l'ANC (African National Congress) en Afrique du sud. Sur le front médiatique, des horaires retenues dans la grille des programmes de la radiodiffusion nationale, avaient été accordées au MPLA et à la SWAPO pour mieux sensibiliser les peuples angolais et namibiens sur la justesse du combat contre le colonisateur. De même, une grande offensive s'opérait au plan social et humanitaire (Fonds Africa) pour soutenir la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid.

Le récent sommet d'Oyo visant le retour de la paix à l'Est de la RDC, pourrait ainsi rappeler aux Africains moins amnésiques, les accords quadripartites signés à Brazzaville en 1990 par l'Angola, les Etats-Unis d'Amérique, Cuba et l'Afrique du sud. Sous l'égide du président Denis Sassou N'Guesso, ces accords avaient balisé d'une part, la voie de la Namibie vers l'indépendance et permis d'autre part, le départ des forces cubaines d'Angola et le retour au bercail des troupes sud-africaines qui occupaient la Namibie.

Certes, le contexte a changé. Aux guerres de libération menées contre des agresseurs venus de l'extérieur du continent, ont succédé des conflits internes. Toutefois, il n'en demeure pas moins vrai que l'analyse de certains conflits révèle l'implication des forces extérieures. Elles instrumentalisent les acteurs locaux en les opposant les uns aux autres. Ce jeu subtil est orchestré dans le seul but de profiter de ces échauffourées meurtrières pour exploiter les richesses dont regorge le sous-sol des pays en conflit.

Le pillage des richesses naturelles est donc à la base des conflits qui ensanglantent l'Afrique. C'est ensuite par les représentants de la classe politique pro ou contre le bradage de ces richesses que s'organise la lutte politique. Plus celle-ci perdure, plus le pillage de ces richesses s'intensifie et l'équation de toute initiative de paix se complique. Les uns voulant boire jusqu'à la lie l'élixir du pillage. Les autres s'attendant à y mettre un terme. C'est à ce moment que la tâche du médiateur se révèle délicate, car substituer la paix au langage des armes n'est pas donné à tout le monde. Il faut, pour faire entendre raison aux belligérants, faire une bonne lecture du conflit, avoir une grande capacité d'écoute et agir avec sagesse.

Chaque fois que le président Denis Sassou N'Guesso a été sollicité comme médiateur dans un conflit en Afrique, il a toujours priorisé ces qualités qui font le lit d'un compromis indispensable au retour de la paix.

En effet, le Chef de l'Etat congolais sait qu'en dialoguant, il est possible de trouver la solution, donc de sortir du contexte étroit des exigences des uns et des autres, d'évacuer la suspicion, la haine et de rétablir la confiance bénéfique à la paix sociale. La délicatesse de l'action exige un homme d'expérience, car, selon les rapports de force, la partie la plus forte cherchera toujours à dicter, non seulement la substance du compromis à trouver, mais exigera, avec le temps, et le renforcement de sa position, de plus en plus de concessions de la part de la partie la plus faible. Il faut donc un médiateur avisé, qui saura, en plus de la vigilance à observer et de l'habileté à faire prévaloir, concilier les positions des protagonistes et faire triompher l'intérêt commun. Or, là où les armes crépitent, il est souvent difficile d'évoquer le dialogue. Et pourtant, il revient au médiateur de le présenter comme une alternative à la guerre. Sans ce dialogue, les concessions mutuelles ne peuvent être faites. Les sollicitations dont le Congo fait l'objet à travers son président aujourd'hui en Afrique et dans la sous-région montrent que sa voix compte.

Dieudonné Békas

Session plénière des Evêques du Congo

LES ANTIVALEURS AU CENTRE DES DÉBATS

Dans le but d'aider les pouvoirs publics à lutter contre les antivaleurs qui gangrènent toutes les couches de la société y compris les confessions religieuses, les évêques du Congo se retrouvent en session plénière, la 41^e du genre, du 8 au 14 avril 2013, à Brazzaville. Pendant une semaine, les participants suivront plusieurs exposés qui aboutiront à la rédaction d'un message d'exhortation et d'interpellation aux chrétiens et aux hommes de bonne volonté pour que cessent ces comportements négatifs.

Au cours de cette rencontre, les évêques du Congo vont débattre des antivaleurs pour attirer l'attention de tous ceux qui écoutent la Parole de Dieu afin de la mettre en pratique. Ils saisiront cette occasion pour demander également à tout citoyen de mieux se comporter pour respecter son concitoyen ainsi que la chose publique qui est mise à sa disposition. Pour les évêques, lorsqu'on parle des antivaleurs, il ne s'agit pas que de la fraude ou la corruption, mais il y a surtout le comportement de tout homme en général qui laisse à désirer. Or, les chrétiens tout comme les hommes de bonne volonté doivent être les champions de la lutte contre les antivaleurs pour permettre au pays d'avancer.

Aujourd'hui, notre pays le Congo aspire à l'émergence d'ici l'an 2025. C'est une bonne ambition. Mais quel type de comportements afficheront les congolais? C'est la grande interrogation des hommes de Dieu.

Pour y parvenir, il faut certainement développer un bon nombre de missions d'imprégnation à tous les niveaux (école, médias, et églises) pour faire toucher du doigt l'impact négatif de cette



Les évêques au premier plan et quelques experts du CEC

réalité. Face à ce fléau qui a pris une ampleur vertigineuse, il faut mutualiser les efforts pour espérer annihiler ce phénomène. Ainsi, tout le monde (pouvoirs publics, hommes de Dieu, parents, etc.) est appelé à mettre la main à la pâte pour parvenir à bout des antivaleurs.

Selon des évêques, pour réussir la lutte contre les antivaleurs, il faut premièrement une volonté politique, et cette volonté ne peut se faire qu'en passant à l'acte.

Les dirigeants doivent montrer l'exemple dans la lutte contre ce fléau. Deuxièmement, le gouvernement doit tout faire pour élaborer des lois et prévoir aussi des mécanismes sévères de répression.

Signalons que la fin des travaux interviendra le dimanche 14 avril prochain, au cours de la messe qui sera dite à la Basilique Sainte Anne.

Yengo Malanda

Oyo

Un prêtre meurt par noyade dans l'Alima

Le corps du père Joseph a été retrouvé, flottant sur les eaux de la rivière Alima, à hauteur de Tchicapika, le 5 avril dernier, soit trois jours après la disparition du prêtre à son lieu habituel de bain.

Après avoir dirigé en sa qualité de président du comité d'organisation d'une manifestation chrétienne d'envergure à Tchicapika, une réunion d'évaluation des préparatifs dudit événement le mardi 2 avril dernier, le père Joseph Piszczek, prend rendez-vous avec les participants pour la poursuite de la séance le mercredi 3 avril au matin. L'heure convenue pour la réunion passe. Les autres membres qui l'attendent l'appellent au téléphone mais personne ne répond. Ils décident d'aller le chercher dans sa chambre. Arrivés sur le lieu, ils constatent que toutes les ampoules sont éteintes. Ce qui est contraire aux habitudes du curé qui malgré le poids de l'âge et des obligations, ne présentait aucun signe particulier, selon des membres du comité d'organisation. Ces derniers, après avoir frappé à la porte sans aucune réponse, défoncent l'ouverture et ne trouve pas le prêtre. Les membres du comité d'orga-

nisation de la fête de Tchicapika qui commencent à s'interroger, se souviennent que le père Joseph aimait se laver dans la rivière Alima, derrière la pharmacie, à l'endroit où est installé la motopompe de l'église catholique. Ils descendent à cet endroit, retrouvent ses habits, ses sandales, son chapelet, son gel et bien d'autres produits de beauté et objets de piété.

C'est en ce moment qu'ils réalisent que le prêtre est emporté par le courant exceptionnellement puissant à cet endroit où l'eau tourbillonne éternellement. Une alerte est lancée. Un comité de crise présidé par le maire est mis en place. Des recherches sont engagées. Des bateaux, des hors-bords, des baleinières et des pirogues font des va-et-vient incessants sur la rivière Alima.

Au troisième jour des recherches, donc le 5 avril au soir, le cadavre du prêtre est repéré flottant sur les eaux de la rivière, à hauteur de Tchicapika. Il est récupéré par les équipes de

recherches et ramené à Oyo. Aux dires des collaborateurs, si sa dernière volonté est respectée, le père Joseph Piszczek sera inhumé mercredi 10 avril au cimetière catholique de la Sainte Radegonde, à Tsambitso. Peu avant, un office religieux devra être organisé en présence des parents du disparu.

À la paroisse notre dame de l'assomption, tout le monde se souvient qu'après l'affectation des pères Adalbert et Stanislas dans les églises d'autres diocèses, le père Joseph Piszczek est devenu le plus ancien des officiers du culte à l'église d'Oyo. « Très effacé et moins bavard, cet officier du culte d'origine polonaise arrive à Oyo au début des années quatre-vingt. Il a vécu dans une piété irréprochable et n'a jamais été mêlé à quelque scandale que ce soit », indique un servent de messe de la paroisse.

Après avoir survécu, il y a quelques années à l'attaque d'un boa, le père Joseph, préférerait se baigner dans les eaux profondes de l'Alima que dans les douches modernes de l'église. Sa mort, dans ces conditions met ceux qui l'ont connu en émoi et créé un vide au sein de la communauté chrétienne d'Oyo où il se comportait en un véritable « père des exclus ».

Marliène Samba

Littérature

EMMANUEL BOUNDZÉKI DONGALA RÉCIPiendaire DU PRIX « MOKANDA »

L'écrivain Emmanuel Boundzéké Dongala, s'est vu décerner la semaine dernière en France, le « Prix Mokanda » de la deuxième édition, sur le stand des livres et auteurs de Bassin du Congo, des mains de l'ambassadeur du Congo en France, M. Henri Lopes.

Ce prix, a expliqué M. Henri Lopes, ne lui a pas été attribué en tenant compte de sa nationalité congolaise, mais pour toute son œuvre littéraire qui s'avère être remarquable à plus d'un titre, ce qui cadre bien avec l'esprit du « Prix Mokanda », qui récompense justement l'ensemble de l'œuvre d'un écrivain et pas une publication en particulier. Intervenant à cette occasion, l'écrivain Boundzéké Dongala a fait savoir que « même si on n'écrit pas pour recevoir un prix, lorsqu'il arrive, c'est une reconnaissance et ça fait toujours plaisir surtout quand on ne s'y attend pas ».



Saluant cette belle initiative du Stand des Livres et Auteurs du Bassin du Congo, il a indiqué que toute manifestation qui met en avant des livres, des écrivains et des rencontres est importante. A ce titre, il a reçu un billet d'avion de la compagnie nationale aérienne congolaise Ecair, ainsi qu'une enveloppe dont le contenu n'a pas été dévoilé.

Au cours de cette cérémonie, un hommage a été rendu à l'écrivain nigérian, « grand nom de la littérature africaine et mondiale, défenseur des valeurs culturelles du continent », M. Chinua Achebe, décédé le 21 mars 2013 à Boston aux Etats-Unis.

Né le 14 juillet 1941, d'un père congolais et d'une mère centrafricaine, formé en France et aux Etats-Unis avant de devenir professeur de chimie à Brazzaville, M Boundzéké Dongala est un

écrivain d'une littérature africaine en pleine mutation, trouvant son inspiration dans un monde connaissant plusieurs bouleversements et essayant de déchiffrer ce qui se cache derrière l'apparence des choses.

L'écrivain congolais est auteur de plusieurs œuvres, entre autres, « Un fusil dans la main, un poème dans la poche » 1974 ; « Le feu des origines » 1987 ; « Jazz et vin de palme » ; « Le serpent à plumes » 1996 ; « Le Serpent à Plumes » 2002 adapté au cinéma sous le titre de « Johnny Mad Dog » en 2008.

L'auteur est aussi détenteur de plusieurs prix, à savoir le Prix Virilo en 2010 et le prix Ahmadou Kourouma en 2011 pour son roman « Photo de groupe au bord du fleuve » paru chez Actes Sud, rappelle-t-on.

Gulit Ngou



Alter + loin



sure we can

**Nouveau logo,
Nouvelle vision**

**Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE**

**Depuis 20 ans, vous nous confiez
vos plis et colis**

Merci pour votre Confiance



**Export et Import Express
(plis, colis, pièces détachées...)**

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net www.tnt.com



CAN cadets

LA GRAND-MESSE DÉBUTE SAMEDI PROCHAIN AU MAROC

Il sera 15 heures, heure locale, quand sera donné à Casablanca (Maroc) le coup d'envoi de la 10^e édition de la coupe d'Afrique des nations de football, version cadets, avec la rencontre Maroc-Gabon. Trois heures après, deux autres équipes de ce groupe A, en l'occurrence la Tunisie et le Botswana vont devoir en découdre dans ce même complexe sportif Mohamed V de Casablanca.



La joie des cadets congolais après leur victoire sur la Côte d'Ivoire en match de classement au Rwanda

Ainsi donc après Algérie 2013 qui a vu s'affronter les huit meilleures équipes africaines en catégorie junior, c'est au tour du Maroc d'abriter la C.A.N des cadets. A titre de rappel, les équipes ont été réparties en deux groupes de quatre. Le groupe A dont les rencontres auront lieu au complexe sportif Mohamed V de Casablanca se compose de

Maroc, du Gabon, de la Tunisie et du Botswana. Le groupe B, quant à lui, réunira au grand stade de Marrakech le Congo, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Ghana.

Dans le groupe A, les faveurs des pronostics pour l'accession en demi-finales penchent pour les deux équipes nord africaines à savoir le Maroc, pays organisateur, et la Tunisie. Toutefois, la

prudence recommande de prendre très au sérieux les chances du Gabon dont l'ensemble du football est en pleine ascension ces dernières années. Quant au Botswana, il sera à découvrir au Maroc et rien ne dit qu'il ne sera pas capable d'un tremblement de terre. Ce sont les premières rencontres de samedi prochain qui donneront sûrement la température du tournoi dans le

groupe A.

Le Congo seul face au meilleur échantillon de l'Afrique de l'Ouest

On l'a déjà dit et redit, écrit et réécrit : l'Afrique de l'Ouest est, depuis un moment, en train de s'organiser de façon méthodique de sorte à tirer l'ensemble de son football vers le haut. En 2011 lors de la 9^{ème} édition de la C.A.N des cadets au Rwanda, c'est le Burkina Faso, une autre équipe de l'Afrique de l'Ouest, qui était monté sur le toit de l'Afrique alors que la Côte d'Ivoire avait pris la quatrième place juste derrière le Rwanda et le Congo. On se souvient qu'en demi-finales le Congo avait justement été éliminé par le Burkina Faso (1-2). Deux ans après, les données ont considérablement changé. L'équipe congolaise a vu plusieurs de ses ténors monter en catégorie supérieure. Il ne reste pratiquement que Hardy Binguila pour conduire la nouvelle génération. Une nouvelle génération qui a certes du talent à revendre mais n'a ni le tempérament ni l'audace de sa devancière. En plus, elle a la malchance de trouver sur son passage ce qui, ces dernières années, se fait de mieux en Afrique en matière de football de jeunes. Il s'agit précisément du Ghana et du Nigeria. Encore qu'en 2011 au Rwanda le Congo a eu deux rencontres très épiques, au premier tour et en match de classement, avec la Côte d'Ivoire.

Avouons le, le groupe B est de loin le plus relevé de la compétition. Voilà pourquoi les Diables Rouges cadets auront fort à faire dans ce lot. Il sera question pour les jeunes congolais de ne pas se faire de complexes du moment où, depuis 2011 au Rwanda, et en coupe du monde au Mexique, leur réputation a déjà traver-

sé des frontières. Les Congolais, c'est sûr, sont désormais redoutés et respectés. Voilà pourquoi, il sera nécessaire de saisir cette opportunité pour attaquer les adversaires de front. Les deux premières rencontres contre la Côte d'Ivoire et le Ghana doivent être bien négociées pour éviter d'être victime de calculs malsains lors de la troisième journée. Il est donc question de se donner à fond et de développer un football qui va comme un gant au tempérament congolais. Beaucoup de combativité, de témérité, d'audace, d'intelligence, et de générosité, c'est ce qu'on souhaite à nos ambassadeurs qui devront avoir beaucoup appris lors de leur dernier séjour en Italie. Signalons enfin que la compétition aura lieu du 13 au 27 avril 2013, selon le calendrier ci-après :

- 13 avril 2013 : Maroc-Gabon (15h) et Tunisie-Botswana (18h)
- 14 avril 2013 : Congo-Côte d'Ivoire (15h) et Nigeria-Ghana (18h)
- 16 avril 2013 : Gabon-Tunisie (15h30) et Botswana-Maroc (18h30)
- 17 avril 2013 : Côte d'Ivoire-Nigeria (15h30) et Ghana-Congo (18h30)
- 19 avril 2013 : Maroc-Tunisie (18h30) et Gabon-Botswana (18h30)
- 20 avril 2013 : Congo-Nigeria (15h) et Côte d'Ivoire-Ghana (15h)

Les demi-finales auront lieu le 23 avril prochain à Casablanca et à Marrakech. Le match de classement se disputera le 26 avril 2013 à 18h à Casablanca et la finale le 27 avril 2013 dans la même ville.

Georges Engouma

Football

ETOILE DU CONGO, UN MONUMENT EN PÉRIL

L'Etoile du Congo, l'équipe de football la plus titrée du pays, est en train de tousser depuis près d'une décennie. Elle souffre de ses contre-performances, de son organisation, et aussi du mercantilisme à outrance de ses dirigeants, supporters et joueurs. C'est plus que jamais, un géant aux pieds d'argile.

L'Etoile du Congo, née de l'éclatement de Renaissance suite à un excédent des effectifs, aura 63 d'âge cette année. Mais elle a dû attendre 17 ans après sa naissance pour glaner son premier titre de gloire en 1967. C'était à l'époque des Carlos, Léon Tchicaya, Samuel Boukaka, Marcel Koko « La Bête », Michel Ongagna « Excellent », Germain Gavo « Moteur », Louis Akouala, Emile Batoukeba « Batos », Nkou Désiré, Jean Michel Mbono « Sorcier », Ousmane Diack « Souris » et j'en passe. Une belle équipe avec une bonne dizaine d'international. Mais c'est seulement à 27 ans d'âge, précisément en 1977, que commence la plus belle histoire de l'Etoile du Congo. Feu Paul Augustin Lagany met alors en place une équipe à fière allure avec des anciens comme Paul Tandou « vieux Lins » Gabriel

Dengaki, Ngassé « Gary » et des jeunes comme Joseph Moundane puisé à Owando, Alfred Ondongo, Jean Jacques Ndomba « Géomètre », Daniel Fidissa, Didier Bonazezi et Martin Kékouomi. Cela a donné une machine broyeuse et ravageuse qui, des années durant, a mis tout le Congo à ses pieds. L'avantage est que cette superbe équipe avait une étonnante faculté à se renouveler. Tout cela parce que « Nguma Mokonzu ya terrain » a disposé de dirigeants lucides, pragmatiques et généreux qui savaient parfaitement lire les signes des temps. Depuis Pierre Otto-Mbongo jusqu'à Serge Blanchard Oba en passant par le capitaine Mbouala, Bernard Pemba, Gnali Gomez, Louis Issambo, Dominique Ndinga, Emmanuel Ngouélondélé, Raphaël Sylvain Eba, Edouard Ngakosso, Hamadi Baba, Grébert Gampicka et Guy Lionel

Mayolas, on savait penser ensemble sur un même thème. Mais ce groupe a presque toujours dû recourir à un autre dit des sages dirigé par Service Etienne et comprenant entre autres Casimir Lokwa, Vieux Sosso, Bokouala, mère Matinda, Otabo, Théodora Bassia, ..etc. C'est la cohésion entre les deux groupes qui rendait l'Etoile du Congo insensible au temps et à l'usure. L'équipe paraissait alors « immortelle » parce qu'elle passait de génération en génération sans jamais fléchir.

Le voyotisme, cause de la déstabilisation ?

A son arrivée à la tête de l'Etoile du Congo Serge Blanchard Oba a eu l'idée, ô combien géniale, de donner à l'Etoile du Congo une dimension plus moderne, plus professionnelle. Il a par ailleurs fait venir un entraîneur expatrié d'origine roumaine Nicolae Burcea. Mais, malheureusement, il s'est dispersé en créant en même temps un parti politique, le MSD qui est finalement apparu comme un rival nuisible à l'Etoile du Congo. La conséquence im-

médiate, sont les résultats en dents de scie. C'est connu de tous, qui trop embrasse mal étreint. Et comme à l'Etoile du Congo, à l'époque, on n'aimait pas perdre, les défaites à répétition ont commencé à susciter des mécontentements, des déchirements.

L'élimination en compétition africaine devant l'Italie de Libye accompagnée des rumeurs qui ont circulé autour du match-retour a fini par déclencher le processus de divorce. Mais l'après Blanchard Oba a été géré sans sagesse, sans intelligence et sans compétence. Voilà pourquoi tous les acquis ont subitement fondu comme beurre au soleil. L'Etoile du Congo a perdu de sa puissance, de sa cohésion, de son efficacité. Le capital prestige a été très mal géré et, tout simplement, c'est le mythe qui est en train de tomber. Camille Matama, seul, n'y peut rien puisque abandonné.

Et comme, en plus, les supporters ont pris la tête des opérations de façon anarchique, brutale voire même « animale », tout va désormais dans tous les sens.

Il s'est formé des clans qui se livrent à une lutte sourde et sans merci. Du coup, c'est l'ensemble de la famille qui baigne dans la suspicion, dans l'injure, dans la haine, dans l'intrigue et aussi malheureusement dans un mercantilisme à outrance. Comme chacun sait, l'Etoile du Congo dispose de plusieurs donateurs bénévoles. Cependant, l'argent recueilli dans ce cafoillage n'arrive presque jamais à destination. Il s'organise régulièrement des quêtes aux dépens de l'Etoile du Congo dont les joueurs n'ont plus que le statut d'orphelins. Il y a donc des malins qui, aujourd'hui se servent de l'Etoile du Congo pour assouvir leurs appétits personnels. Nombreux sont, pourtant, des hommes nantis se réclamant de l'Etoile du Congo. Ils aiment bien « leur patrimoine » mais évitent de prendre leurs responsabilités parce qu'ils jugent le milieu stélien trop voyou, trop incivique, trop irresponsable. D'où leur choix de laisser pourrir la situation. Une démission qu'ils vont, peut-être, regretter un jour si jamais le pire venait à arriver. Entre-temps, hélas, c'est la triste réalité : « Nguma n'est plus obosso ». Le mouvement est en péril.

G.E.